



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2012

L'an deux mille douze, le 26 novembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUITTON, François FOSSOUX.

Absente excusée : Ginette VIVIAN (pouvoir à Jean-François BOCQUET)

Secrétaire de séance : Jean-François BOCQUET

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers l'autorisation de rajouter une délibération à l'ordre du jour. Cette proposition est acceptée.

1- **Approbation du procès-verbal du CM du 29 octobre 2012**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

2- **Délibérations**

2012-53 Sentier PDIPR de la Montagne d'Age

La boucle de randonnée pédestre Montagne d'Age est inscrite au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées Pédestres. La CCFU est compétente en matière de balisage et propose de modifier le tracé de la boucle de la Montagne d'Age. Pour cela elle demande l'autorisation préalable par délibération, aux communes concernées par le tracé.

Les élus approuvent la délibération à l'unanimité.

2012-56 Vote des subventions 2012 inscrites au Budget Principal

Les élus doivent approuver les demandes de subventions présentées en cours d'année par différentes associations communales et extérieures.

Il est rappelé que la règle d'octroi des subventions est la présentation d'un bilan financier et la liste des adhérents habitant la commune de Nonglard (pour toutes les associations).

Après avoir étudié les différentes demandes présentées, les élus approuvent à l'unanimité la délibération relative aux subventions accordées (2566,68€).

2012-57 Vote des subventions 2012 inscrites au Budget du CCAS

Les subventions du CCAS sont réservées à des associations à caractère humanitaire ou d'utilité publique qui chaque année en font la demande. La règle applicable pour en bénéficier est la même que pour celles inscrites au Budget Principal.

Après avoir étudié les différentes demandes présentées, les élus approuvent à l'unanimité la délibération relative aux subventions accordées (760,00€)

2012-58 Indemnités du Percepteur

Chaque année le Comptable Public en charge des fonctions de receveur des communes et établissements publics perçoit des indemnités sur présentation d'un état descriptif. Pour 2012, le montant est de 640,06 euros brut (charges sociales en sus).

Les élus approuvent la délibération à l'unanimité.

3- **Rapports des commissions communales et intercommunales**

Commission Voirie/Bâtiments (rapporteur J.F. Bocquet)

Les membres de la commission ont étudié en réunion de travail le projet de sécurisation des cheminements piétonniers présenté par le Cabinet d'Etude AED.

Ce projet comprend 3 tranches de travaux qui ont été classées par ordre de priorité. La 1^{ère} tranche concerne le prolongement du trottoir, route du Chef-lieu jusqu'à la RD 14 ainsi que la sécurisation du cheminement de l'école à la salle des fêtes (passages piétons, ralentisseurs, balisage). Plusieurs modifications sont à l'étude actuellement pour finaliser le projet.

Après présentation et visualisation des différents travaux à entreprendre (support vidéoprojecteur), les élus valident la tranche ferme et la tranche conditionnelle n°1 de ceux-ci.

Les travaux des parkings relais sont achevés. Une 1^{ère} rencontre est programmée avec le SYANE (prestataire de service) pour l'éclairage public de ceux-ci.

Commission Urbanisme (rapporteur C. Guitton)

L'acquisition de parcelles par la commune pour l'alignement de la voirie communale (route du Julliard et chemin des Savus) est finalisée. La majorité des propriétaires a admis que la régularisation de l'emprise du domaine public était nécessaire et a accepté l'offre de rachat. Certaines personnes ont fait don du produit de leurs ventes à la commune ou à une association de leur choix.

Pour les autres propriétaires ayant refusé l'offre, une procédure règlementaire est en cours.

Commission Vie Locale (rapporteur M. Bournay/O. Vorms)

COPIL (Comité de Pilotage pour l'extension de l'école)

Les membres de la commission se sont réunis le 21 novembre avec la représentante du CAUE, organisme qui accompagne la collectivité dans son projet pour des informations techniques et des évaluations de coûts. Le projet présenté par le CAUE a été commenté et rectifié sur certains détails. Des fiches techniques vont être élaborées et seront transmises à un économiste des bâtiments pour une évaluation financière des différentes tranches proposées. La prochaine réunion aura lieu dès que le chiffrage sera réalisé et le projet sera ensuite présenté au Conseil Municipal.

Projet de cantine et garderie municipales

Une réunion de travail de tous les élus, le 12 novembre, a permis de dégrossir le projet et d'étudier les différentes possibilités de fonctionnement, sous réserve que le Conseil Municipal se prononce favorablement à la reprise de la cantine et garderie.

Un comparatif de ce qui se fait dans 3 communes avoisinantes a été présenté ainsi qu'une simulation du coût pour la collectivité si elle avait assuré ces services durant l'année scolaire écoulée, en se basant sur des chiffres réels. Un budget prévisionnel a été établi pour l'année 2013-2014 avec comme base de référence la fréquentation actuelle.

Une prochaine réunion de travail des élus est prévue lundi 3 décembre pour élaborer le fonctionnement, les règlements et un cahier des charges concernant la consultation de prestataires fournissant les repas (marché public). Les parents d'élèves seront conviés, le lundi 14 janvier, à une rencontre avec les élus locaux pour leur présenter le projet et répondre aux différentes questions qu'il pourrait susciter. Une convocation leur parviendra début janvier.

Commissions CCFU

Transports scolaires (rapporteur E. Labaz)

Le Conseil Général lance un nouvel appel d'offres pour la gestion des transports scolaires. Il en résultera un supplément du coût à la charge de la CCFU et l'augmentation inévitable du prix de la carte de transport scolaire pour les familles.

Statuts

La CCFU va devoir modifier ses statuts au regard des nouvelles lois sénatoriales concernant les règles de gouvernance des intercommunalités. Ces lois auront un impact, non définissable pour l'instant, sur la représentativité de notre commune au niveau de la Communauté de Communes Fier et Usses.

Eau potable

Le résultat des dernières analyses effectuées sur divers points de la commune est conforme à la norme en vigueur.

4 – Divers

Le Comité du Bassin Fier et Lac d'Annecy a élaboré un questionnaire sur les cours d'eau en milieu naturel. M. Guitton est en charge de répondre à cette demande.

A l'initiative de l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie, une réunion a eu lieu le 16 novembre pour faire le point sur les interventions des acteurs techniques chargés des mises en œuvre des politiques concernant le logement social et plus globalement sur le développement et les stratégies portées par cet organisme.

Un point important est à souligner concernant l'attribution des logements qui sera modifiée pour travailler sur la mobilité résidentielle. Cette nouvelle politique permettra une facilité d'échange de logements directement par les familles locataires intéressées via une plate-forme internet (<http://www.echangeonsnoslogements.fr>).